

## Du sérieux alternatif. Expériences de publication en milieu universitaire

Léa Laval

Docteure en sciences de l'éducation, praticienne-chercheuse pour une université autrement populaire

Fr

Entre témoignage, réflexion, mise en débat et analyse, cet article ne choisit pas son camp pour exposer sous quelques coutures choisies l'expérience de(s) jeune(s) docteur·e(s) sur le fil, entre volonté d'intégrer l'institution universitaire et celle d'en transformer les pratiques.

institution universitaire, publication universitaire, alternative, normes, dérangement

For serious alternative. Publishing experiences in university environment

Whether it is a testimony, a reflection, a debate or an analysis, this paper is not about to take sides. The author's aim is to outline the experience of young doctor(s) on the edge between a desire to be part of the university establishment and a willingness to transform its practices, based on a few selected angles.

university institution, university publication, alternative, standard, trouble

28/02/2023

Des petites phrases rapportées, répétées et discutées entre universitaires en mal d'intégration institutionnelle. Des petites phrases faisant ressurgir un sentiment d'imposture, comme la peur du noir qu'on croyait vaincue...

Il n'y a clairement pas suffisamment de publications, pourtant, le candidat a bénéficié d'un contrat doctoral.

Vous avez eu de la chance pour la qualification, maintenant il va falloir entrer dans la norme<sup>1</sup>.

---

1 Propos de titulaires : 1) entendus dans les réunions de comité de sélection – instance de recrutement des enseignant·es-chercheur·ses à l'université ; 2) entendus à la section du Conseil national des universités chargée de délivrer les « qualifications » (mention permettant aux jeunes docteur·es de postuler aux postes de maître·sse de conférences) adressés directement à un·e jeune docteur·e venant d'être qualifié·e.

Face à la certitude qui s'affirme timidement que les activités de recherche et d'enseignement sont passionnantes, la paroi vitrée du bocal<sup>2</sup> « institution universitaire » résonne d'un son clair et vibrant. Là où le « faire autrement », la recherche du chemin sinueux, le jeu de transformation, de réappropriation des normes n'est plus admis ou bien mal accueilli. L'institution se protège. La concurrence est trop rude. Ce serait sans doute effectivement injuste. Certain·es ont travaillé dur pour atteindre les indicateurs quantitatifs du « bon à postuler », faisant irrémédiablement basculer toutes les autres dans la grande fausse des « bons à rien ».

Vivre de l'enseignement dit « supérieur » et de la recherche, en voilà une ambition nouvelle ! Jusque-là, nous<sup>3</sup> nous nourrissions intellectuellement, nous vivotions, nous prenions ce qu'il y avait à prendre, et recyclions les restes en critique. Or, pour vouloir en vivre, pour décrocher le *contrat à durée indéterminée* du fonctionnaire d'État, il faut montrer patte blanche. Il faut savoir se fondre dans le paysage, compétence camouflage activée.

Belgique, Tunisie, Royaume-Uni, États-Unis... et un au Canada, mais en « distanciel »... Bien, la case « participation à des colloques internationaux » est remplie.

Les heures d'enseignement, ce n'est pas la panacée, mais elles font leur petite impression une fois listées et détaillées et que s'y ajoutent les heures d'atelier-formation effectuées dans le cadre associatif ou de formations des adultes.

Les publications... Là, c'est la tuile ! Parce que si toutes les publications jugées « alternatives » sont soustraites, alors, évidemment, il ne reste plus grand-chose. Plus grand-chose pour mettre en valeur sa productivité, pour coller au pacte de compétitivité en vigueur.

La valeur d'une recherche, et donc, par extension, d'un·e chercheur·se et de son laboratoire, se mesure au nombre de publications. Les publications qui produisent de la valeur sont celles publiées dans des revues à « comité de lecture » dites « classées », c'est-à-dire qui figurent aux registres des revues « classées » élaborés par les associations disciplinaires, les sections disciplinaires du CNU (soit le Conseil national des universités) ou l'Hcéres (soit le Haut Conseil à l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur). Pour ce qui concerne les sciences de l'éducation, l'AECSE (autrement dit l'Association des enseignants et chercheurs en sciences de l'éducation) tient à jour le registre des revues accréditées, jugées « sérieuses » par le Hcéres.

---

2 Clin d'œil à Myriam Suchet, 2016, pour son petit livre jaune : *Indiscipline ! Tentatives d'univerCité à l'usage des littégraphistes, artistechniciens et autres philopraticiens*, Montmagny (Québec), Nota Bene.

3 Je fais ici le choix du *Nous*. Une distance que *je* peux refuser par ailleurs mais qui, ici, permet de se détacher d'un *je* parfois jugé nombriliste et qui singularise une expérience dont ce même *je* fait le pari qu'elle n'est pas si singulière. Un *nous* qui n'est pas tant la généralisation du particulier mais l'affirmation qu'un certain nombre de *je* sont contenus dans ce *nous*, qu'il y a une multitude et des collectifs dans l'expérience individuelle.

Pour être « sérieuse<sup>4</sup> », une revue universitaire doit essentiellement fonctionner avec un « comité de lecture », dont la composition sera d'autant plus « sérieuse » que les noms des chercheur·ses y sont reconnus et que ce comité exécutera l'évaluation d'un article proposé à la publication en *double aveugle* (c'est-à-dire sans connaître le nom de l'auteur·rice).

Nous pourrions continuer un moment à décomposer les étapes de l'une des formes les plus importantes, dans le système universitaire, de validation de la dimension « scientifique » des savoirs. Nous nous arrêterons là de la dissection<sup>5</sup> qui nous semble, ici – dans un texte qui n'a pas vocation à entrer dans la rubrique « article de recherche » de la revue –, suffisante pour évoquer ce sur quoi reposent les mécanismes de conservation d'un certain ordre épistémologique. Nous concluons seulement en précisant que ce sont ces mécanismes qui permettent de parler d'une « communauté universitaire » puisque les systèmes de validation et d'évaluation se font « par les pairs » – nos égales et égaux, donc !

Attention néanmoins à ne pas cacher la forêt derrière un grand sapin : le système de validation par les pairs a bien un sens, ou tout du moins une histoire. C'est effectivement autour de l'étude communautaire de textes<sup>6</sup> qu'est fondé l'université européenne. Si l'institution universitaire n'est jamais complètement indépendante des pouvoirs publics et/ou religieux dans son fonctionnement, ou dans les complicités de classe entre élites politiques et intellectuelles, elle est cependant autonome dans son système de validation et de production des savoirs. En effet, les savoirs fabriqués en son sein sont critiqués, discutés, vérifiés et validés par les échanges entre les universitaires. Ils n'ont pas à recevoir de « droit de cité » de la part d'une quelconque autorité extérieure à l'université : pouvoir politique, religion, marché économique.

L'écriture d'article et leur publicisation est l'un de ces espaces d'échange entre les chercheur·ses. Il faut alors admettre que cet espace d'interaction entre chercheur·ses est l'un de

---

4 Le dernier *Guide des produits de la recherche et des activités de recherche, SHS 4, Sciences de l'éducation* a été publié par l'Hcéres à l'automne 2021. En page 16, il liste les critères étudiés pour l'accréditation d'une revue (c'est-à-dire son classement) : « présence d'un processus d'évaluation externe explicite (c'est-à-dire un comité de lecture), respect des exigences des domaines scientifiques de référence, degré de sélectivité des contributions, présence de moins de 30 % d'auteurs publiés appartenant à l'unité de recherche, ancienneté et notoriété internationale, voire nationale, de la revue » [en ligne : <https://www.hceres.fr/fr/publications/guide-des-produits-de-la-recherche-et-des-activites-de-recherche-sous-domaines-shs-4-4>].

5 Si l'exercice de dissection du monde universitaire vous intéresse, vous pouvez poursuivre en écoutant les épisodes du *Manuel de langue universiterrienne*, amorcé entre Myriam Suchet et David Christoffel dans le cadre du projet « Montre-moi ta langue » (financé par la Sorbonne Nouvelle entre 2015 et 2016) : <https://soundcloud.com/radio-training/sets/comment-parler-universitarien>

6 La naissance de l'université européenne est située dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle comme « communauté (plus ou moins) autonome de maîtres et d'étudiants réunis pour assurer à un niveau supérieur l'enseignement d'un certain nombre de disciplines ». À son origine, elle est essentiellement centrée sur l'étude et l'enseignement de textes sacrés et de textes de l'Antiquité, qui sont censés rassembler l'ensemble des savoirs sur le monde. Christophe Charle, Jacques Verger, 2007, *Histoire des universités*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », « Introduction », p. 3-6.

ceux qui s'inscrit dans un temps relativement long et tente de travailler au plus près de la pensée-se-faisant de l'auteur·rice. En regard, l'organisation codifiée et minutée des discussions qui ont lieu pendant les colloques ou les journées d'étude peut nous laisser sceptique quant à la possibilité d'ouvrir des réflexions critiques approfondies.

Tout cela pour dire : derrière l'arbre, la forêt, son écologie et sa biodiversité ; derrière la valeur d'une recherche et de son ou sa chercheur ou chercheuse au regard du nombre de ses publications, l'institution universitaire, son écologie et sa biodiversité. Car, à la fin, c'est bien d'écologie et de maintien d'un écosystème vivant et vivifiant dont il s'agit. Nous sommes de celles et ceux qui auraient tendance à déplorer que l'université, en tant qu'institution détenant un certain monopole<sup>7</sup> de la production des savoirs, se rapproche plutôt du « tout marbre et dorure » (même pas rococo) que de la biodiversité champêtre.

Alors revenons-en à nos brebis : lorsqu'il s'agit d'intégrer l'université par la grande porte et de s'y faire une place de titulaire, critiquer le mode de fonctionnement de l'institution en question rencontre ses limites. Comment défendre que nous n'avons pas été oisif·ves pendant nos années de thèse en contrat doctoral mais que nous avons utilisé tout notre temps à cultiver la biodiversité universitaire plutôt qu'à entretenir son aspect minéral ? Tout le monde s'accorde sur la valeur esthétique de l'alternative fleurie et son petit essaim d'abeilles : bucolique à souhait ! Mais, pour être dans la norme, mieux vaut s'équiper de crampons et d'un piolet. La métaphore choisie souligne sciemment la dimension supposée facile, agréable, d'activités alternatives qui font gentiment sourire, et qui s'oppose aux sérieuses et difficiles activités « normales », celles pour lesquelles il nous faut des « premiers de cordée » !

Je viens de déposer mes candidatures sur Galaxie. Je me sens chanceuse, puisque j'ai pu en déposer deux. D'ailleurs, j'ai eu la chance d'avoir des auditions ces dernières années. J'ai la chance qu'on me laisse désormais une chance. Par contre, dans ma vie, il n'y a plus que le travail et la recherche d'un poste. Cette nuit, j'ai rêvé que j'attendais un enfant. Et vous savez quelle question je me suis posée au cours de mon rêve ? Si j'allais être à plus de 6 mois de grossesse pendant la période des auditions.

J'ai 37 ans. L'ESR [enseignement supérieur et recherche] a volé ma vie.

---

<sup>7</sup> Un monopole qui est tout de même très attaqué, que ce soit par le gouvernement, les cabinets de conseil, les médias et ses « experts », mais aussi les citoyen·nes las·ses de s'en laisser conter – mais c'est une autre histoire. Pour approfondir ces questions-ci, on aimerait pouvoir écouter les enregistrements du colloque « Dévaluations et contestations des savoirs légitimes » organisé par le Centre européen de sociologie et de sciences politique (CESSP) de l'Université Paris 1, qui a eu lieu sur le Campus Condorcet en septembre 2021 : <https://cessp.cnrs.fr/Devaluations-et-contestations-des-savoirs-legitimes>

S'enchaîner dans la cordée et entamer l'ascension, se soumettre aux obligations de publications « sérieuses » et reléguer la permaculture au temps libre... accepter les règles du jeu. Or, en période de raréfaction des postes, la compétition est particulièrement rude. Les listes de publications des candidat·es concurrent·es ont de quoi susciter l'admiration. Entrer dans la compétition, c'est vouloir gagner, donc accepter que d'autres perdent ; c'est y consacrer le maximum de son temps et, souvent, faire l'impasse sur le soin de nous-mêmes et de celles et ceux qu'on aime, c'est voir certaines amitiés et coopérations développées dans l'institution se changer en rivalité.

Choisir de maintenir des activités dites « alternatives », de nourrir des dynamiques collectives et coopératives à l'université et de politiser ce que certain·es prennent pour de la paresse en revendiquant du temps pour soi, c'est alors s'exclure de la compétition. C'est se condamner à rester sur le banc de touche à observer les CV de nos concurrent·es s'allonger. Plus le temps passe et plus le retard est irrattrapable ; quand bien même on choisirait de jouer le jeu, de prendre du temps sur nos nuits, de faire temporairement l'impasse sur nos vies privées, nos pratiques et engagements sociaux-culturels-politiques, nous n'aurions pas de quoi présenter un CV qui en impose.

Quelles sont finalement ces publications dites « alternatives », qui *ne comptent pas* dans le cadre d'un recrutement pour devenir universitaire-titulaire ? Des publications collectives aux processus de révision qui s'appuient sur l'interconnaissance plutôt que sur l'anonymat et l'extériorité pour s'entraider à l'écriture. Pourquoi est-il si difficile de faire admettre que le processus de révision d'un écrit peut aller aussi loin, voire plus loin, lorsque auteur·rices et relecteur·rices se connaissent et ont développé ensemble un dialogue amical, exigeant et critique ? Ce sont aussi des publications prenant le temps de la coopération avec des « non-universitaires ». Souvent, il est difficile de se soumettre aux calendriers de travail des revues « classées » et/ou il n'est pas souhaitable de mettre à mal la coopération en y imposant des formes et formats qui nuiront à la relation déjà asymétrique entre les professionnel·les de l'écrit que sont les universitaires et celles et ceux qui sont plus à leur aise dans d'autres formes d'expression.

Il y a donc quelque chose à distinguer entre le sérieux des propos tenus dans un fanzine et les choix effectués en termes de forme. Pour nous, qui sommes censé·es être des « chercheur·es », il s'agit de s'autoriser à parler de recherches (c'est-à-dire de choses tout à fait aussi sérieuses que des disques, des interviews, des cartes ou des schémas de travail, des comptes-rendus d'action, des extraits de journaux de recherche, des témoignages, etc.) sans se sentir tenu·es par la forme article ou

---

8 Propos recueillis dans le cadre d'un appel à témoignages mené par les équipes de « Précarité dans l'ESR » mobilisées et Université Ouverte lors de la campagne de recrutement 2021 : <https://universiteouverte.org/2021/04/14/pas-de-postes-on-craque-ou-on-crame/>

communication en colloque universitaire. Le sérieux qui nous occupe n'est pas celui imposé par une tutelle pour exercer son pouvoir. Il n'est pas celui qui répond à des exigences en termes de façon de faire de la recherche conçues préalablement, à appliquer avant de penser. De telles exigences et préalables balisent l'imagination et donc cette activité de penser : les formes, les écritures, les raisonnements, parfois même les références<sup>9</sup>.

La dimension alternative de la publication est encore plus évidente lorsqu'elle se glisse dans un fanzine<sup>10</sup>, une affiche à placarder ou qu'elle sort complètement de l'écrit et devient sons, images, exposition, mise en scène. Peut-on encore appeler ça « publication », dira-t-on ? Le Centre national des ressources textuelles et lexicales (aussi connu sous l'acronyme CNRTL) définit pourtant « publication » comme « [l']action de rendre public, de faire connaître quelque chose à tous ; [le] résultat de cette action<sup>11</sup> ». Ces formes ne sont pas celles des chercheurs, celles des artistes éventuellement, des journalistes, admettons... Mais pas celles des personnes habilitées à fabriquer des savoirs légitimes par l'institution universitaire. Le processus de révision par des « pairs » est pourtant tout à fait réalisable sur d'autres formats que l'article de recherche. Par ailleurs, ces formats jugés « hors cadre » entretiennent une certaine écologie de la recherche en cours, des relations singulières avec et entre les différentes parties prenantes de la recherche. N'est-ce pas là une manière de faire preuve ? Une certaine forme de validation par les « pairs » ? Évidemment, ces savoirs publicisés sont situés et les extraire artificiellement de leur milieu leur font perdre sens et densité. Les travaux d'épistémologie démontrant la pertinence et la validité de savoirs situés sont aujourd'hui nombreux pour appuyer de tels processus de production de savoirs<sup>12</sup>.

Ce travail de reconnaissance de la valeur des publications dites « alternatives » est un travail de longue haleine, un travail de l'institution, comme dirait Pascal Nicolas-Le Strat. La qualification « alternative » d'une publication, ou d'un autre « produit de la recherche » qui n'entre pas dans les cadres normatifs de l'université, a le mérite de faire apparaître ce cadre. Ce qui est renvoyé dans la marge rend la ligne rouge de la feuille à carreau plus visible. Il s'agit maintenant de la rendre poreuse. De permettre que marges et centre s'autoalimentent mutuellement dans un travail permanent de dérangement de l'institué, d'institutionnalisation de l'instituant ? Ou de marginaliser le centre en cherchant à faire tomber les murs ? L'alternative a-t-elle la capacité d'ériger une contre-institution ? Est-ce souhaitable ? Comment nos

---

9 Collectif-en-devenir, 2019, « Pratiques de fanzine, une discussion fictive tirée de faits réels », *Agencements, recherches et pratiques sociales en expérimentation*, n° 4, p. 33.

10 Pour explorer la diversité des fanzines dits « de recherche », voir le très beau site [comme-un-fanzine.net](https://comme-un-fanzine.net/) :

11 <https://www.cnrtl.fr/definition/publication>

12 Donna Haraway, 1988, « Situated Knowledge : The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective », *Feminist Studies*, vol. 14, n° 3, p. 575-599.

alternatives dérangent-elles, ou non, les institutions ? Permettent-elles de « masser<sup>13</sup> » l’institution pour la rendre plus tendre, plus malléable et ouverte aux alternatives ? Doivent-elles choisir la voie des rapports de force qui, dans d’autres tonalités d’action, permettent aussi d’ouvrir des brèches ?

Comment une pratique (de recherche) s’inscrit-elle dans l’institution (de la recherche) ? Comment parvient-elle à y écrire sa singularité ? Comment parvient-elle à « faire différence » sans rompre, sans se marginaliser ? Cette « inscription » relève d’un texte institutionnel qui s’écrit ou, plutôt, qui se réécrit sans relâche. [...] Le risque est que le « faire recherche » soit de plus en plus strictement contenu dans un périmètre convenu, attendu, possiblement prescrit. Entre la stabilisation de normes nécessaires à la conduite collective de l’activité et la normalisation stérilisante de cette même activité, le danger n’est jamais loin. L’inertie propre à toute institution fait facilement basculer le tissage normatif [...] dans un maillage normalisateur qui enserre trop fortement l’activité et finit, tendanciellement, par l’étouffer. [...] Il perd alors sa créativité, appauvrit ses expressions singulières et se routinise. Ce qui n’est quand même pas le mieux ou le bien que l’on peut souhaiter pour une activité de recherche en science<sup>14</sup>.

Nous concluons en laissant ces questions en suspens, parce qu’il nous paraît plus intéressant d’interroger l’alternative en situation qu’en général. En espérant qu’en nous efforçant de faire régulièrement preuve de réflexivité sur nos pratiques (de recherche), alors celles-ci ne feront plus office de décorum sur un CV. Nos pratiques instituées et instituantes comme nos pratiques « alternatives » permettront peut-être, si elles sont reliées, de poser des questions épistémologiques à l’université et d’*attendrir* – comme en cuisine – ses protocoles de validation des savoirs, qui n’en seront que plus fins en bouche.

Cet article n’est pas un article de recherche, il ne nous permettra pas de rajouter une ligne *qui compte* sur nos CV analytiques. Il nous aura néanmoins remise au travail, il aura huilé les rouages de l’écriture rouillés par les pauses successives qu’ont imposé les « accidents » plus ou moins heureux de la vie, les pandémies mondiales et les emplois alimentaires. Nous aurons ainsi travaillé à renouer avec des collectifs et des réseaux universitaires dont l’éloignement géographique nous avait coupée. Et, finalement, tout cela compte un peu tout de même.

---

13 Jilali, Régis Garcia, Léocadie Mbous, Arsène Mbuma, Malo Morvan, Adrien Péguignot, 2019, « Masser les institutions, faire bouger les lignes », *Agencements, recherches et pratiques sociales en expérimentation*, n° 4, p. 77-101.

14 Pascal Nicolas-Le Strat, « Dimanche 9 janvier 2022. Un “faire recherche” alternatif ? Ou plutôt réinstituant ? » (en ligne : <https://journal.pnls.fr/un-faire-recherche-alternatif-ou-plutot-reinstituant/>).